



OBSERVATOIRE  
DE LA  
DÉMOGRAPHIE

JUIN  
2022

# Structure des migrations résidentielles dans l'aire d'attraction des villes - Lyon



# Les migrations résidentielles de l'aire d'attraction des villes de Lyon

## Avant-propos et définition

Les Aires d'attraction des villes (AAV) se définissent comme étant l'étendue d'influence d'une agglomération.

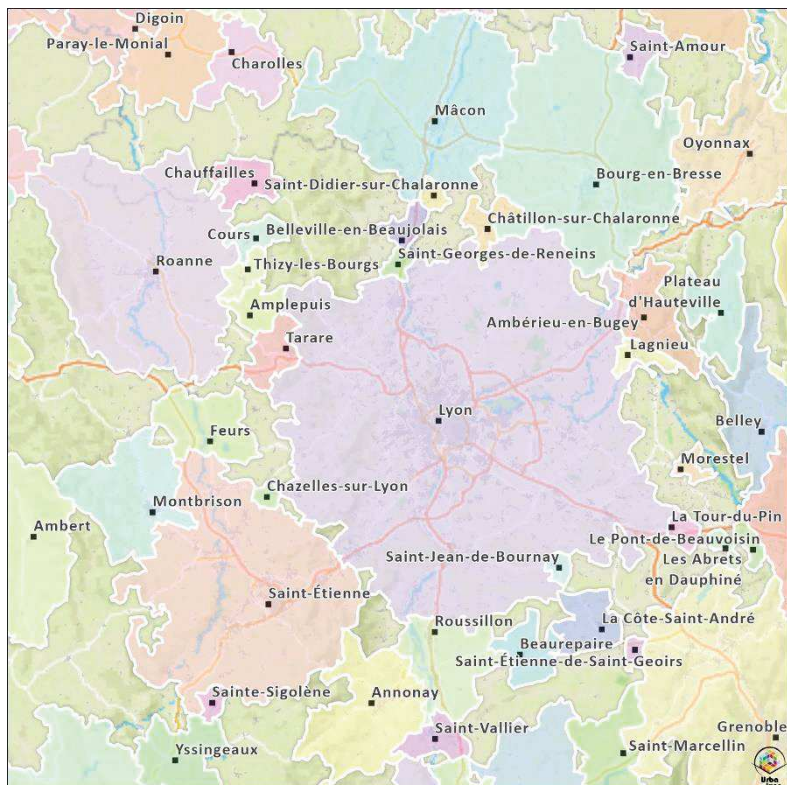
Cette influence porte sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune centre. On parle donc de l'aire d'attraction des villes pour Lyon par exemple.

Les pôles sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction.

Les communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire d'attraction du pôle.

## Aires d'attraction des villes



La définition des plus grandes aires d'attraction des villes est cohérente avec celle des « cities » et « aires urbaines fonctionnelles » utilisées par Eurostat et l'OCDE pour analyser le fonctionnement des villes. Le zonage en aires d'attraction des villes facilite ainsi les comparaisons internationales et permet de visualiser l'influence en France des grandes villes étrangères.

## Les migrations résidentielles de l'AAV de Lyon

L'évolution de la population de l'AAV de Lyon (par convention dans le reste de l'analyse appelé « AAV ») est conditionnée par quatre types de comportement des ménages.

Certains ménages d'une année sur l'autre ne changent pas de logement. C'est 1,96 million de personnes dans l'AAV de Lyon qui sont dans ce cas de figure. Dans la suite de l'étude, ils sont appelés le groupe des « stables ».

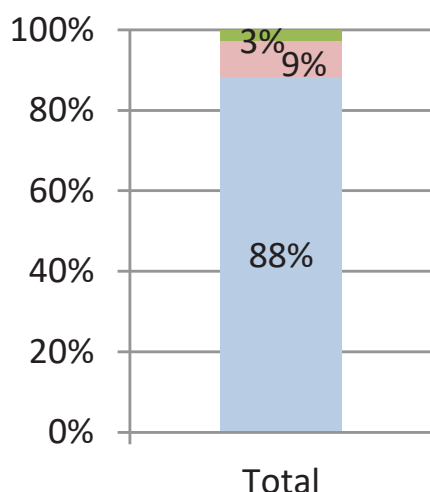
D'autres vont changer de logement, tout en restant dans l'AAV de Lyon. Il y a 200 000 habitants concernés : c'est le groupe des « mobiles internes ».

Des personnes sont venues s'installer dans le territoire, soit 76 000 individus : c'est le groupe des « arrivées ».

Enfin il y a les habitants qui quittent l'AAV de Lyon pour s'installer ailleurs en France et les départs regroupent 60 000 personnes : c'est le groupe des « départs ».

Les 2,2 millions d'habitants résidant en 2018 dans l'AAV de Lyon se répartissent selon le graphe ci-dessous.

### Composition de la population de 2018 selon sa mobilité résidentielle



- Arrivée
- Mobile interne
- Stable

|                           |           |                        |
|---------------------------|-----------|------------------------|
| <b>Nombre d'habitants</b> | 2 220 501 | en 2018                |
|                           | (> 1 an)  |                        |
| Stable même logement      | 1 962 249 | 88% entre 2017 et 2018 |
| Mobile interne zone       | 197 592   | 9% entre 2017 et 2018  |
| Reste dans la zone        | 2 159 841 | 97% entre 2017 et 2018 |
| <b>Arrivées</b>           | 60 660    | 3% sur zone            |

|                         |           |                    |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Départ                  | 75 535    | de la zone en 2017 |
| Restant sur zone        | 2 159 841 | entre 2017 et 2018 |
| Nombre d'habitants 2017 | 2 235 377 | en 2017            |

**Un tiers des habitants qui déménagent au sein de l'AAV sont des jeunes entre 20 et 40 ans**

Les quatre groupes ont des comportements très différents.

Les « stables » proportionnellement aux autres groupes ont plutôt 40 ans ou plus. Passé 55 ans, ils sont d'ailleurs peu moins enclins à changer de logement. La proportion des 65 à 80 ans est forte, ils restent dans leur logement.

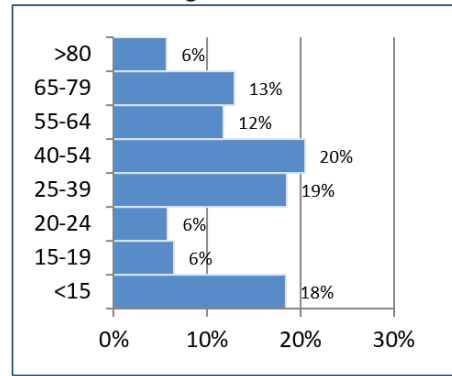
Les « mobiles internes » sont des jeunes autour de 25 et 39 ans. On présuppose qu'ils ont finis leurs études et partent du logement étudiant pour un logement plus confortable tout en restant dans la zone d'emploi. Certains ont des enfants puisque la part des moins de 15 ans déménageant est la plus forte parmi les quatre groupes, et la recherche d'un logement plus grand doit en être la motivation.

Dans le groupe des « départs », quasiment deux tiers des personnes ont entre 20 et 40 ans. Un quart est précisément entre 20 et 25 ans.

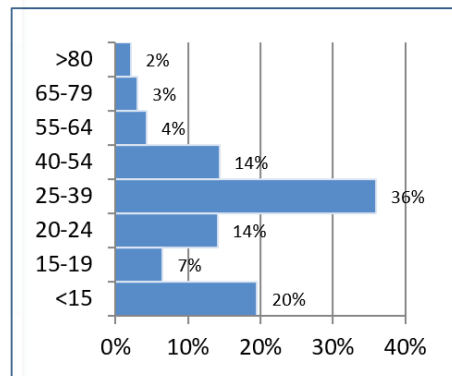
Peu de personnes à la retraite quittent le secteur de l'AAV. Le maintien du réseau social existant doit jouer. Ça semble même se confirmer en comparant avec le groupe des « mobiles internes » puisqu'ils sont un peu plus nombreux à déménager mais sans changer de zone. On ne peut que faire des suppositions, et trouver une motivation pour un logement plus adapté ou plus petit.

Enfin le groupe des « arrivées » a plutôt un profil similaire au groupe des « départs », avec une population entre 20 et 40 ans. Il y a plus de personnes autour de 55-80 ans qui arrivent que de personnes qui partent, mais elles restent proportionnellement bien inférieures à celles qui sont restées dans le même logement.

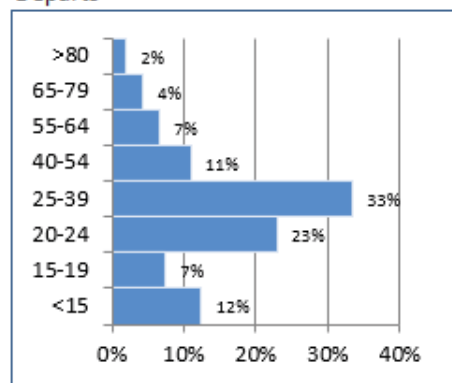
Stable même logement



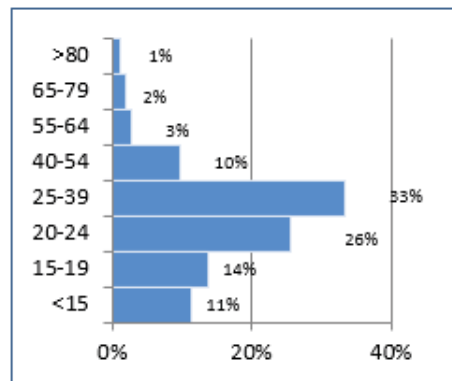
Mobile interne zone



Départs

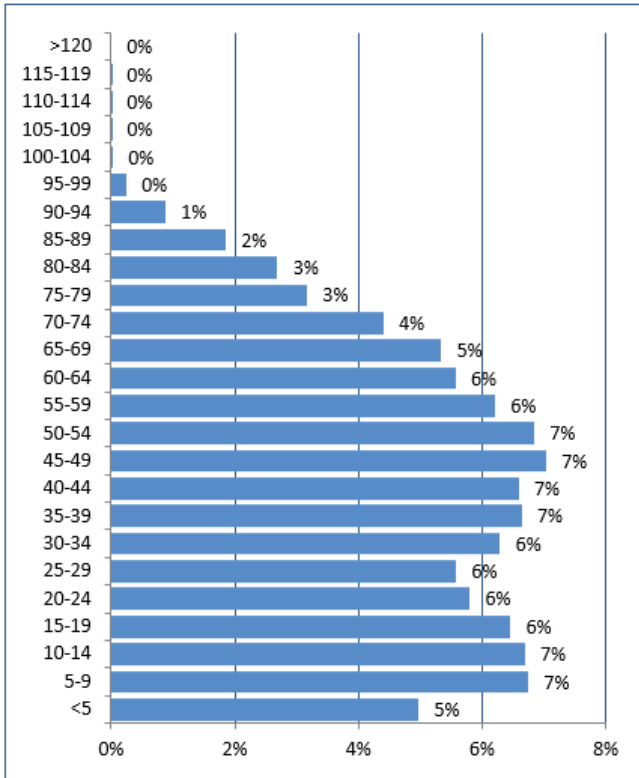


Arrivées

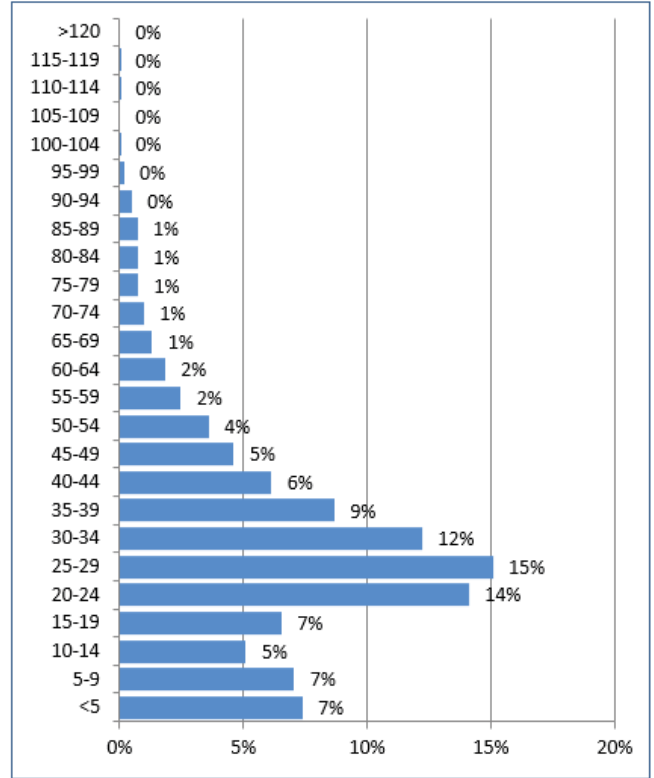


## Pyramides détaillées

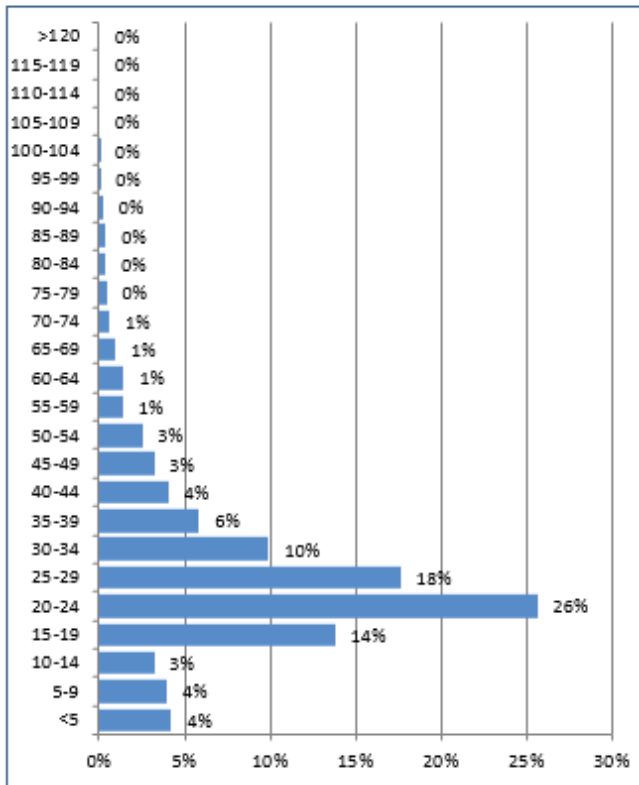
### Stable même logement



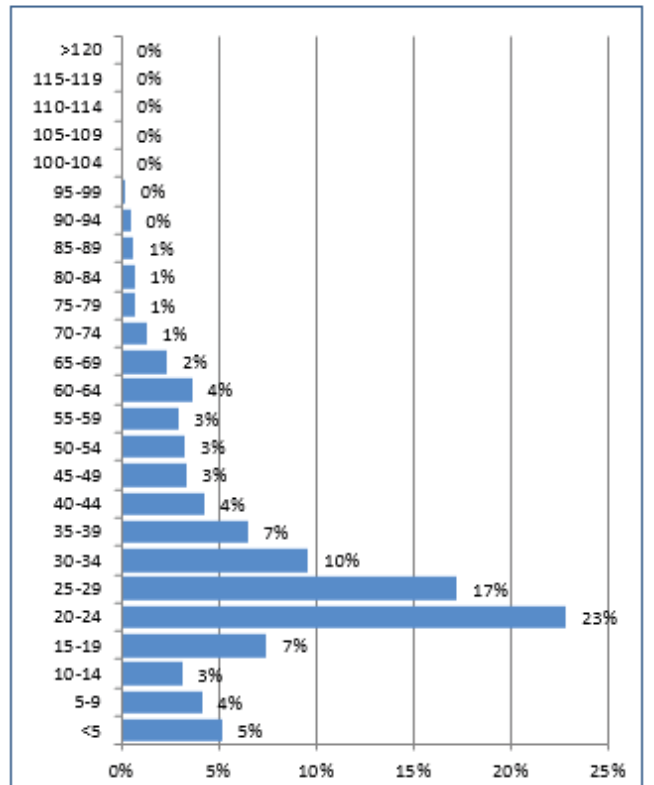
### Mobile interne zone



### Arrivées



### Départs



**La catégorie professionnelle conditionne la mobilité, ouvriers et employés bougent moins que les cadres et professions intermédiaires**

Une personne sur deux qui restent dans son logement (« stables ») est soit retraitée soit inactive.

Les artisans ou commerçants ont une forte probabilité de rester dans leur logement. A l'inverse les cadres sont sous représentés, et bougent plus.

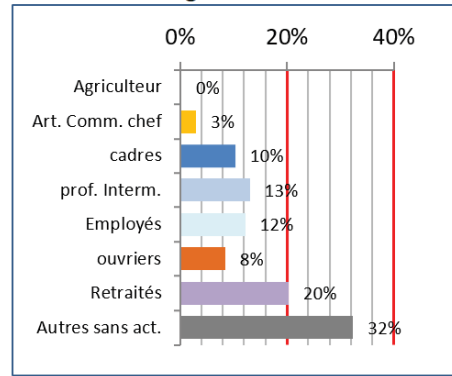
La mobilité « interne » concerne en proportion plutôt les employés et les ouvriers. Les changements d'emplois doivent certainement rester dans le même bassin de vie. La classe des inactifs qui comprend les personnes à domicile et les jeunes scolarisés (donc dépendants de la mobilité ou de la stabilité de leur parents) sont également bien représentés.

Les départs concernent les cadres et les professions intermédiaires. La part des inactifs quittant l'AAV est également forte, l'essentiel doit être composé d'enfants, des deux classes précédentes, qui suivent les parents.

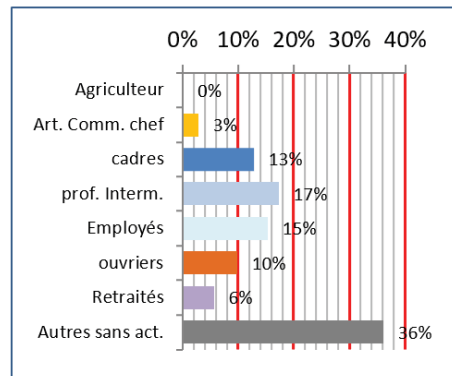
A l'inverse, la proportion de départs d'ouvriers ou de retraités est faible.

Enfin pour les « arrivées », l'AAV attire un peu plus de cadres et de professions intermédiaires. Les retraités sont proportionnellement plus nombreux aussi à s'installer dans l'AAV qu'à en partir.

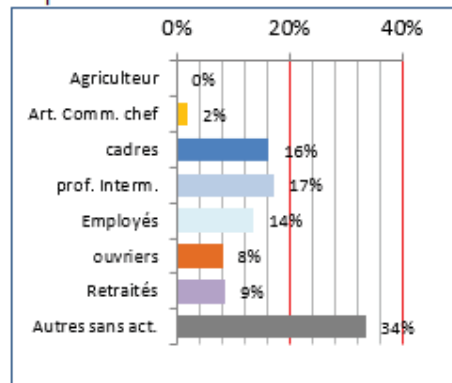
**Stable même logement**



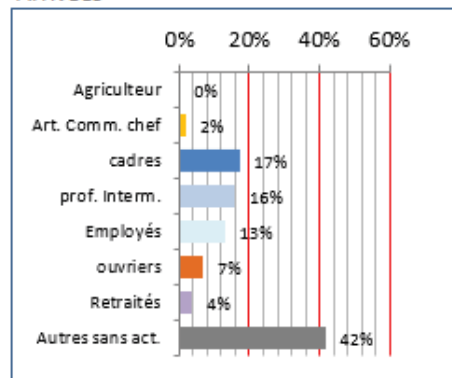
**Mobile interne zone**



**Départs**



**Arrivées**



## Les ménages de deux personnes sont plus mobiles, les familles nombreuses plus stables

Les personnes « stables » sont surtout dans des familles de plus de trois personnes.

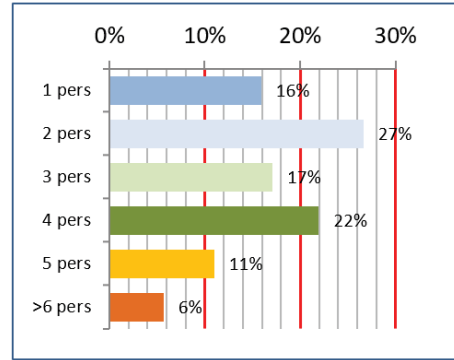
A l'inverse les personnes seules sont sous représentées dans le groupe des « stables ».

Le groupe des « personnes mobiles » ont des profils similaires au groupe des « stables ». Les familles de plus de trois personnes restent dans l'AAV tout en déménagement. Dans cette catégorie des familles avec enfants, les ménages de trois personnes déménagent plus que les autres grandes familles. Le choix d'un logement adapté doit les contraindre.

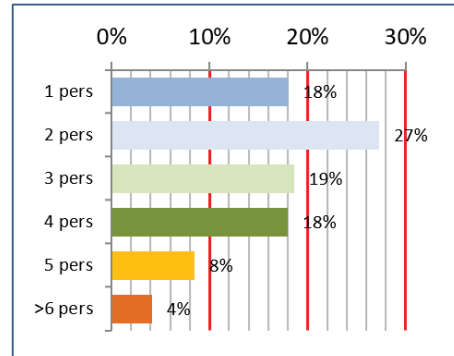
56% des « départs » hors de l'AAV touchent des couples sans enfants ou les personnes seules. Les autres restent dans l'AAV.

Les « arrivées » sont symétriques aux « départs » avec beaucoup de couples ou personnes isolées que de familles avec enfants.

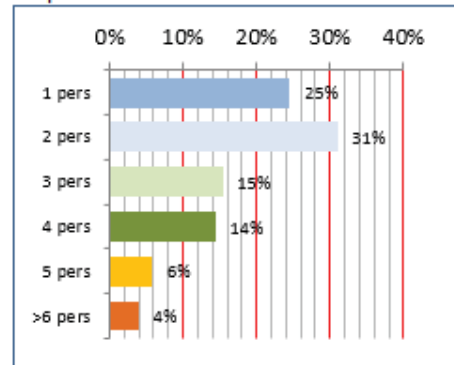
Stable même logement



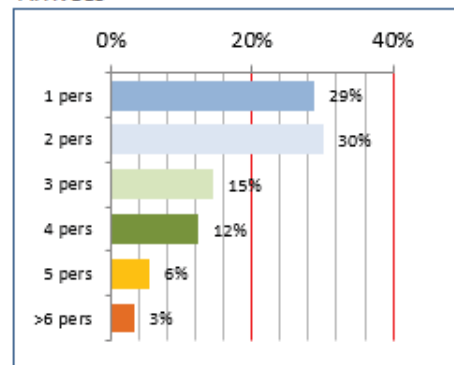
Mobile interne zone



Départs



Arrivées





## La composition des ménages avec le type d'activités montre la forte mobilité des personnes seules

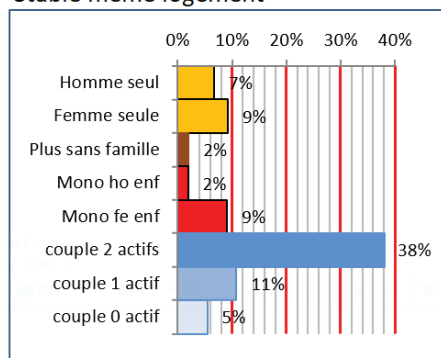
Le groupe des personnes « stables » montre une forte sur-représentation des couples ayant deux actifs. L'emploi de l'un conditionne l'emploi de l'autre. Autre catégorie plutôt captive du logement actuel concerne les ménages monoparentaux.

Le groupe des « mobiles internes » est assez comparable, prouvant ainsi plutôt l'attachement au territoire pour le travail ou pour des raisons de garde d'enfants (monoparentaux) qu'un attachement au logement.

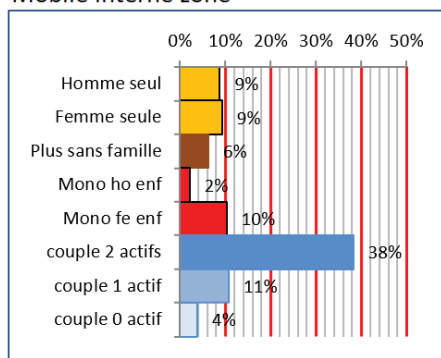
Les « départs » sont plutôt le fait d'hommes ou de femmes seuls, des personnes sans famille et des couples avec un seul actif. Ces personnes sont un peu plus libres de leur choix souvent professionnel.

La structure du groupe des « arrivées » est très proche du groupe des « départs » avec les mêmes motivations familiales pour se permettre ou pas de partir.

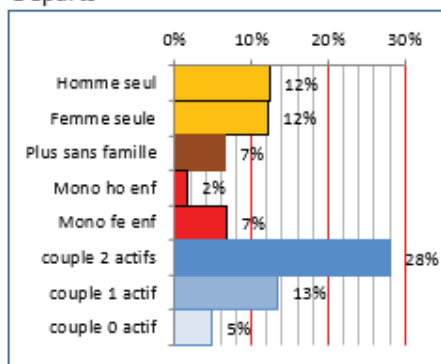
### Stable même logement



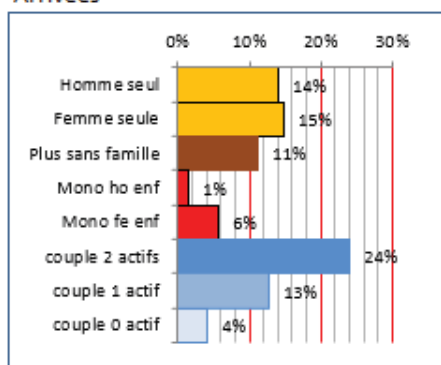
### Mobile interne zone



### Départs



### Arrivées



## Les locataires plus mobiles

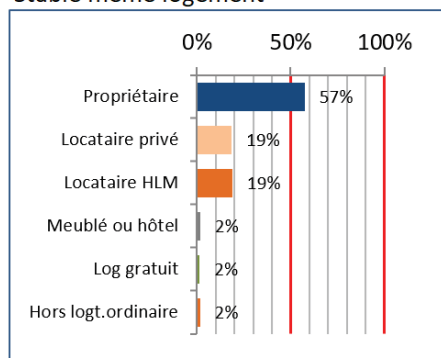
L'essentiel des personnes « stables » est constitué de propriétaires. Proportionnellement les locataires dans le parc public sont également plus nombreux que dans les autres groupes.

Les personnes qui veulent déménager tout en restant dans l'AAV (les « mobiles internes ») sont plutôt diversifiés, avec des taux élevés de propriétaires, de locataires privés et ceux qui habitent dans un mode peu courant (meublés, en caravane ou autre).

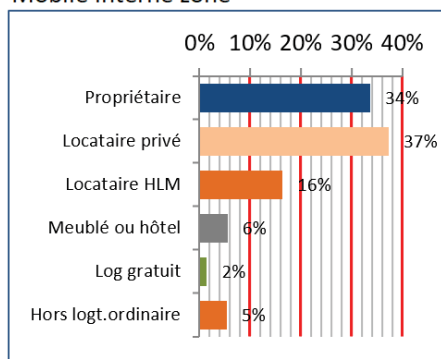
Presque un « départ » sur deux est constitué de locataires privés, la forme d'hébergement la plus adaptée pour ceux qui changent souvent d'agglomération. La part des meublés ou d'hôtels est aussi exceptionnellement élevée.

Pour les « arrivées », le profil est similaire au groupe des « départs », avec un fort taux de locataires privés ou de meublés et hôtels.

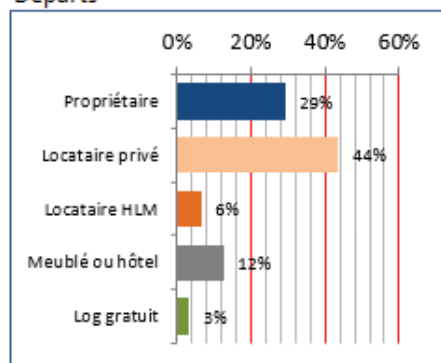
### Stable même logement



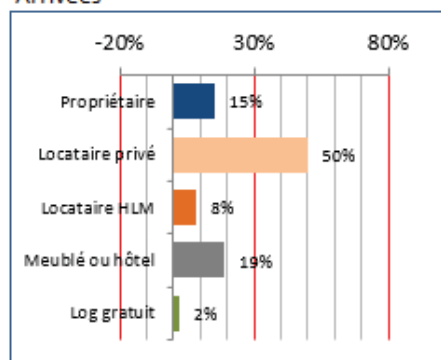
### Mobile interne zone



### Départs



### Arrivées







Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Patrick Brun** - [p.brun@urbalyon.org](mailto:p.brun@urbalyon.org)

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme